

ADIL
Téléport 2
Avenue René Cassin
86360 CHASSENEUIL DU POITOU

Exercice clos le 31 décembre 2019
Rapport sur les comptes annuels



Penser global et durable

Romain BADÉ
Marc DESJARDINS
Gaël OGER

Commissaires aux comptes

Adresse de correspondance : TGS France Audit – ZAC des Montgorges – 2 rue Caroline Aigle BP 20489
86012 POITIERS CEDEX
Tél. 05 49 01 83 56 – E-mail : poitiers-audit@tgs-france.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**Exercice clos le 31 décembre 2019**

Aux Membres de l'association ADIL,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ADIL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 16 septembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note « Faits marquants » de l'annexe des comptes annuels concernant les subventions à recevoir.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de moral et financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres de l'association. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication au Conseil d'Administration appelé à statuer sur les comptes .

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Bureau.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Poitiers, le 17 Septembre 2020

Pour **TGS France Audit**,

Marc DESJARDINS
Directeur Associé
~~Commissaire aux Comptes~~

Bilan Actif

		31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	15 996,90	15 996,90		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	31 945,45	31 945,45		
	Autres immobilisations corporelles	94 598,94	81 853,61	12 745,33	10 929,70
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	500,00		500,00	500,00	
Prêts					
Autres immobilisations financières	4 926,39	4 626,39	300,00	300,00	
TOTAL (I)	147 967,68	134 422,35	13 545,33	11 729,70	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés				
	Autres créances	77 435,97		77 435,97	29 627,97
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	52 481,38		52 481,38	131 656,90	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	1 924,57		1 924,57	3 281,92
	TOTAL (II)	131 841,92		131 841,92	164 566,79
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à VI)	279 809,60	134 422,35	145 387,25	176 296,49	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an			300,00	300,00	
(3) dont à plus d'un an					
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents					
Dons en nature restant à vendre					
			- autorisés par l'organisme de tutelle		

Bilan Passif

		31/12/2019	31/12/2018
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	1 524,49	1 524,49
	Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves	256 835,35	219 690,48
	Report à nouveau	(196 508,39)	(196 508,39)
	Résultat de l'exercice	(15 476,92)	37 144,87
	Total des fonds propres	46 374,53	61 851,45
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Droits des propriétaires			
Ecart de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	3 871,37	6 058,13	
Provisions réglementées			
Total des autres fonds associatifs	3 871,37	6 058,13	
Total des fonds associatifs	50 245,90	67 909,58	
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		12 000,00
	Total des provisions		12 000,00
Fonds dédiés	Aux fondations abritées		
	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
	Dettes fiscales et sociales	77 080,87	76 940,91
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	18 060,48	19 446,00	
Produits constatés d'avance			
	Total des dettes	95 141,35	96 386,91
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	145 387,25	176 296,49
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(15 476,92)	37 144,87
	(1) Dont à moins d'un an	95 141,35	96 386,91
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat

		31/12/2019	31/12/2018
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services		
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	420 526,22	451 971,25
	Dons	1 492,12	81,72
	Cotisations		
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	458,00	409,02
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	12 000,00	
	Autres produits		
Total des produits d'exploitation	434 476,34	452 461,99	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	95 810,07	59 993,03
	Impôts, taxes et versements assimilés	6 069,00	5 831,00
	Rémunération du personnel	237 510,44	227 624,52
	Charges sociales	95 442,23	101 438,60
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	6 458,37	4 938,55
	Dotation aux provisions		12 000,00
	Autres charges	3,27	0,65
	Total des charges d'exploitation	441 293,38	411 826,35
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		(6 817,04)	40 635,64
Charges Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	99,54	93,90
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		4 626,39
	Intérêts et charges financières	46,18	36,04
2 - RESULTAT FINANCIER		53,36	(4 568,53)
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)		(6 763,68)	36 067,11
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	2 186,76	4 358,76
	Charges exceptionnelles	10 900,00	3 281,00
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		(8 713,24)	1 077,76
Impôts sur les sociétés			
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
TOTAL DES PRODUITS		436 762,64	456 914,65
TOTAL DES CHARGES		452 239,56	419 769,78
EXCEDENT ou DEFICIT		(15 476,92)	37 144,87
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS	2 400,00	
	Bénévolat		
	Prestations en nature	2 400,00	
	Dons en nature		
	CHARGES	2 400,00	
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services	2 400,00	
Personnel bénévole			

Règles et Méthodes Comptables

FAITS MARQUANTS :

Figurent au poste autres créances un reliquat de subventions 2018 et 2019 non perçues au 31.12.2019 pour la somme de 76 848 €.

A la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'Administration le 16.09.2020, les subventions des deux EPCI n'étaient pas recouvrées, représentant la somme de 26 742 €.

Un engagement de versement ayant été obtenu, les membres du Conseil d'Administration ont décidé qu'aucune provision ne devait être constituée sur ces créances.

1 - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **145 387** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de **436 763** euros et un total charges de **452 240** euros, dégageant ainsi un résultat de **-15 477** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2019** et finit le **31/12/2019**.

Il a une durée de 12 mois.

HYPOTHESES DE BASE

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur résultant des arrêtés de l'Autorité des Normes Comptables.

Les règles générales appliquées résultent des dispositions du Plan Comptable Général.

CHANGEMENT DE METHODE

Aucune modification n'est intervenue par rapport à l'exercice précédent.

2 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Règles et Méthodes Comptables

ACTIF IMMOBILISE

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, frais d'acquisition inclus.

Les Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Concessions, brevets&licences : 1 à 3 ans
- Agencements&aménagement mat out : 3 à 15 ans
- Agencement bureau : 3 à 10 ans
- Mobilier et matériel de bureau : 3 à 10 ans

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

3 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

La rémunération allouée aux membres des organes de direction s'élève à 73 894 € au 31 décembre 2019.

HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le montant des honoraires inscrit en charge au titre de la certification des comptes s'élève à 4 342 € TTC.

5 - AUTRES INFORMATIONS

ENGAGEMENTS FINANCIERS PARTICULIERS

Engagements donnés	Montant
Engagements en matière de pensions, retraites, et assimilés	42 235
Total	42 235

Règles et Méthodes Comptables

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'initiative du salarié à l'âge de 62 ans
- taux de rotation du personnel : 1%
- taux de progression des salaires : 1 % constant
- taux d'actualisation : 0.77 %
- taux de charges sociales : 43 %
- taux de mortalité : TV 88-90

ENGAGEMENTS FINANCIERS PARTICULIERS

Engagements reçus	Montant
Engagements en matière de pensions, retraites, et assimilés	18 297
Total	18 297

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice			Valeurs brutes au 31/12/201
		Augmentations Réévaluations	Acquisitions	Diminutions Virent p.à p. Cessions	
INCORPORELLES					
Frais d'établissement et de développement					
Autres immobilisations incorporelles	15 996,90				15 996,90
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	15 996,90				15 996,90
CORPORELLES					
Terrains					
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement					
Instal. technique, matériel outillage industriels	31 945,45				31 945,45
Instal., agencement, aménagement divers	8 172,51				8 172,51
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique et mobilier	78 152,43		8 274,00		86 426,43
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations grévées de droits					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	118 270,39		8 274,00		126 544,39
FINANCIERES					
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés	500,00				500,00
Prêts					
Autres immobilisations financières	4 926,39				4 926,39
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 426,39				5 426,39
TOTAL	139 693,68		8 274,00		147 967,68

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement				
	Autres	15 996,90			15 996,90
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	15 996,90			15 996,90
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	31 945,45			31 945,45
	Autres instal., agencement, aménagement divers	5 887,34	550,51		6 437,85
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	69 507,90	5 907,86		75 415,76
	Autres immobilisations corporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	107 340,69	6 458,37		113 799,06	
TOTAL		123 337,59	6 458,37		129 795,96

Créances et Dettes

		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	4 926,39	4 926,39	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	314,97	314,97	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	273,00	273,00	
	Groupe et associés			
Débiteurs divers	76 848,00	76 848,00		
Charges constatées d'avances	1 924,57	1 924,57		
TOTAL DES CREANCES		84 286,93	84 286,93	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés				
	Personnel et comptes rattachés	22 098,54	22 098,54		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	48 450,68	48 450,68		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	6 531,65	6 531,65		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	18 060,48	18 060,48		
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		95 141,35	95 141,35		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
PROVISIONS REGLEMENTEES	Couverture du besoin en fonds de roulement Provisions pour renouvellement des immobilisations Provisions pour hausse des prix Provisions pour amortissements dérogatoires Réserves des plus-values nette d'actif Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges Pour garanties données aux clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations similaires Pour impôts Provisions pour gros entretien et grandes révisions Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	12 000,00		12 000,00	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres	4 626,39			4 626,39
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	4 626,39			4 626,39
TOTAL GENERAL		16 626,39		12 000,00	4 626,39
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles				12 000,00	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer (avec détail)

	31/12/2019	31/12/2018	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales	23 778	24 553	(775)	-3,16
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	18 060	19 446	(1 386)	-7,12
TOTAL	41 839	43 999	(2 160)	-4,91

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir (avec détail)

	31/12/2019	31/12/2018	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients				
Autres créances	77 197	29 394	47 803	162,6
TOTAL	77 197	29 394	47 803	162,6

ANNEXE - Élément 6.12

Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2019	31/12/2018	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	1 925	3 282	(1 357)	-41,36
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	1 925	3 282	(1 357)	-41,36

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Apports sans droit de reprise	1 524,49			1 524,49
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	219 690,48	37 144,87		256 835,35
Report à nouveau	(196 508,39)			(196 508,39)
Résultat de l'exercice	37 144,87	(15 476,92)	37 144,87	(15 476,92)
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	6 058,13		2 186,76	3 871,37
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Dépenses refusées par l'autorité de tarification				
Dépenses non opposables au tiers financeurs				
TOTAL	67 909,58	21 667,95	39 331,63	50 245,90